

Chers adhérents,

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ACIREPh, qui s'est tenue le 20 mars 2010. L'Association poursuivra en 2010-2011 son travail de fond sur l'enseignement de philosophie et ses interventions auprès de l'inspection et du Ministère.

L'agenda des semaines à venir est le suivant.

1° Organisation du travail sur la progressivité, chantier ouvert depuis quelques mois déjà, et sur lequel nous travaillerons pendant les prochaines réunions du CA, qui se tiendront à la maison des associations du 3^{ème} arrondissement, à Paris. La prochaine se tiendra le 20 mai, elle portera sur la question des exercices type bac : comment former progressivement nos élèves à la dissertation et au commentaire de texte. Peut-on décomposer ces exercices canoniques en d'autres, plus abordables ? Peut-on cibler les exercices en fonctions de compétences précises ? Peut-on concevoir que d'autres formes d'écriture soient aussi légitimes dans l'apprentissage de la philosophie ?

Nous essaierons comme toujours de partir de l'analyse de nos pratiques et de la critique de l'existant, pour formuler autant que possible des propositions nouvelles. Je vous rappelle que ces réunions sont ouvertes à tous, et que vous y êtes chaleureusement invités : plus nous serons nombreux, plus riche sera la réflexion.

2° Rencontre avec l'Inspection Générale de Philosophie pour reprendre un certain nombre de questions importantes, notamment celle de l'enseignement de philosophie dans les séries technologiques.

En attendant de vous saluer de vive voix, je vous souhaite une bonne lecture !

Très cordialement

Cécile Victorri

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

A tous nos adhérents.

L'association a besoin de votre soutien pour continuer son activité ; n'oubliez pas de renouveler votre adhésion si vous ne l'avez déjà fait. Merci !!!

Le prochain bulletin aux adhérents parviendra fin mai et comprendra :

1° le compte-rendu de la rencontre avec le Doyen de l'Inspection générale de philosophie

2° de larges extraits commentés du Rapport explosif de l'Inspection Générale de philosophie : *État de l'enseignement de la philosophie en France en 2007-2008*

Le prochain Côté-Philo parviendra aux adhérents en juin.

Il comprendra dossier spécial sur l'évaluation en philosophie, avec notamment un article de Pierre Merle « *La notation de la compétence philosophique. Spécificités de la philosophie et spécificités de l'évaluation* ». Il reviendra aussi sur plusieurs questions (la place de l'histoire de la philosophie dans le cours de philo, l'enseignement de philosophie en première et ses difficultés, etc.) dans ses rubriques *Débat* et *En classe*. Enfin Hervé Boillot dévoilera les premiers résultats de sa recherche sur l'enseignement de philosophie, concernant la genèse de ce que notre *Manifeste* appelait « *la doctrine officieuse* », une plongée étonnante dans les arcanes de l'histoire de notre enseignement...

BULLETIN D'ADHESION / DE RÉ-ADHÉSION À L'ACIREPH

(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin, le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2009/2010, **je paye 25 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : **Tél** :

Je souhaite recevoir le bulletin par email : oui – non

Je souhaite être (ré)inscrit-e sur Listireph, la liste de diffusion de l'Acireph : oui – non

(Rayez la mention inutile)

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)

à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

Compte rendu de l'Assemblée générale du 20 mars 2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1) Nos actions principales en 2009 :

- **Les journées d'études sur l'évaluation** : elles ont été réussies. Une quarantaine de participants en moyenne (10 de moins qu'au dernier colloque) qui semblent avoir été satisfaits. Le contenu était de qualité et certains travaux seront exposés dans le prochain numéro de *Côté Philo* mais aussi sur le site de l'association.

Le problème du coût financier des Journées d'études a été résolu : nous avons trouvé une salle au lycée Maurice Ravel qui permet de réduire nettement la dépense, et la diffusion par mail de l'information a eu globalement le même impact que l'envoi papier, ce qui a permis de supprimer un poste de dépense considérable, pour cette activité. En revanche le nombre de participants reste décevant, et devient problématique quand il s'agit d'inviter des conférenciers de renom.

Le bilan de ces journées nous a donc conduits à décider de changer de formule. Les journées d'études (JE) doivent être désormais considérées, comme leur nom l'indique d'ailleurs, comme des journées de travail *de l'association*, dont le but sera de formuler le temps venu des propositions abouties, sans faire appel à nécessairement à des conférenciers « extérieurs » : c'était déjà en ce sens que nous étions passés des *colloques* aux JE.

Le thème de travail retenu pour cette année, et sur lequel nous avons commencé à avancer, est **la progressivité**.

- **L'action institutionnelle** : nous avons publié un texte de prise de position sur la réforme du lycée de Luc Chatel, dont l'écho est resté faible. Il était cependant important de clarifier notre position. C'est chose faite.

Par ailleurs nous avons publié le rapport de l'Inspection générale sur l'état de l'enseignement de la philosophie en 2008, qui permet d'introduire dans le débat public une critique officielle de l'existant.

Enfin nous avons pris date avec le nouveau doyen de l'Inspection générale de philosophie, Mark Sherringham.

2) Nos moyens d'expression et de communication interne

Côté-Philo : le n° 13 de *Côté Philo* a été essentiellement consacré au dossier sur le droit et le vivant et alimenté par les journées d'études d'octobre 2008. Le bilan est donc satisfaisant, et la décision de publier un n° par an, pour publier les travaux des journées d'études ou les travaux internes de l'association est validée par l'expérience : c'est dans la mesure de nos forces.

- **Le site Internet de l'association** : De plus en plus

riche, on peut regretter qu'il soit encore sous exploité. Même si la fréquentation de ce site reste équivalente, elle est trop faible eu égard à la qualité de son contenu.

- **Listireph** : pour relancer les échanges sur Listireph de manière à ce qu'ils puissent faire avancer la réflexion sur les chantiers de l'association, nous avons mis en place certaines procédures. Le thème de travail annuel et les questions qui s'y rapportent sont soumis à discussion par le CA (dont un seul représentant intervient sur la liste). Listireph devient de ce fait la liste de diffusion des adhérents de l'Acireph, et un lieu de travail pour l'association. Depuis que cela a été mis en place, les échanges redémarrent progressivement sur cette liste.

3) État de l'ACIREPH

Le nombre de nos adhérents est à peu près stable depuis quatre ans, malgré une petite baisse (à ce jour), qu'on peut expliquer par le fait que cette année nous n'avons pas fait d'envoi séparé pour un appel à la ré-adhésion. Cette stabilité relative dans les circonstances actuelles, montre une réelle détermination de nos adhérents à soutenir l'action de l'association.

Discussion sur le rapport d'activité (synthèse) : deux propositions :

Pour développer le site et le faire connaître davantage : envisager un forum sur le site, et/ou une base de données pour les professeurs de philo (sur le modèle de ce que fait l'académie d'Amiens ou de Grenoble, par exemple). La boîte à outils, déjà sur le site pourrait servir de point de départ mais en la repensant.

Essayer de mettre les adhérents d'une même région en contact les uns avec les autres, par le site. Par exemple en affichant les régions dans lesquelles l'Acireph est présente, et en proposant de mettre ceux qui le souhaitent en relation.

Vote : le rapport est adopté d'activité à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Comme chaque année il a été vérifié par un commissaire aux comptes. Dans la mesure où les postes les plus coûteux des JE ont été supprimés (frais de routage) ou réduits (salle), les comptes sont en voie de se rééquilibrer. Cette année, l'association est **encore déficitaire** dans son fonctionnement, mais cela s'explique par une dépense reportée de 2008 (location de la salle du SNU pour les Journées d'études). Si on n'en tient pas compte (dans la mesure où cette dépense ne sera pas reconduite), les comptes sont équilibrés. Les décisions prises en 2009 concernant les dépenses pour les JE se sont donc révélées

pertinentes, et ont permis de résorber les déficits que l'association connaissait les années précédentes. Mais l'équilibre reste fragile, la moindre baisse de nos adhérents le menace : ceux-ci n'en ont peut-être pas toujours conscience, il faut les convaincre de ne pas oublier de réadhérer.

Vote : le rapport est adopté à l'unanimité

DISCUSSION ET DÉCISIONS.

La progressivité : thème de travail pour l'année à venir. Les modalités de travail.

Les réunions du CA seront désormais consacrées à la poursuite du travail sur la progressivité. Quand ce travail sera suffisamment avancé, des journées d'études seront organisées sur ce thème, pour finaliser le travail et aboutir à des propositions. Les réunions du CA restent ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer.

Nous avons, comme toujours, deux axes à tenir, et qui peuvent paraître contradictoires : d'abord, partir de ce que nous faisons en classe pour dégager et pour chercher à définir ce que serait une progressivité pertinente pour une séance, un ensemble de séances ou une année entière. Mais aussi, montrer comment le cadre institutionnel de l'enseignement de la philosophie rend impossible toute progressivité par le fait même que, lorsqu'on cherche à instaurer une progressivité dans notre enseignement, on est limité par les exigences institutionnelles, voire contraints de ne plus répondre à ces exigences.

La tentation d'aborder la question de la progressivité de manière conceptuelle, en cherchant des modèles de progressivité, comme les premiers textes de synthèse publiés sur le site le font, a été rejetée comme peu opératoire pour ce qui concerne l'élaboration de propositions concrètes. En revanche il semble important de recenser les différents choix faits en pratique par les professeurs, et d'en analyser les raisons.

Nous avons ainsi déterminé les thèmes des prochaines réunions prévues :

Le 15 avril (vu les délais l'annonce se fera par Listireph) : comment commencer *et continuer* ? Nous aborderons la question de la progressivité des « contenus » : comment on aborde le programme sur une année, quelles amorces pour aborder la philosophie, mais aussi pour progresser à l'intérieur du programme (une fois qu'on y est entré). Nous partirons des échanges déjà engagés sur listireph, pour aller plus loin. Nicole Grataloup animera la réunion avec Michel Tozzi (sous réserve).

Prochaines réunions prévues à *Maison des Associations du 3ème arrondissement à Paris*, 5, rue Perrée, 75003 Paris (voir aussi sur le site www.acireph.org).

Le 20 mai : la progressivité dans l'apprentissage des exercices (dissertations et commentaires de textes) et dans l'acquisition des compétences nécessaires à leur réalisation. Joël Dolbeault animera la réunion.

Le 11 juin : La progressivité et la lecture suivie : comment aborder l'œuvre suivie de manière progressive. L'ordre linéaire est-il progressif ? Que faire avec des œuvres qui requièrent des connaissances philosophiques préalables pour être comprises ? La réunion sera animée par Jean-Marc Pigny.

En septembre, si le travail est suffisamment avancé pour envisager une ou deux journées d'études dès octobre 2010 ; et nous consacrerons une réunion spéciale à la question de la philosophie en première, sur laquelle nous avons déjà engagé une réflexion.

Proposition d'action : rapport de l'IG La question de l'enseignement en séries technologiques.

Le Rapport de l'Inspection générale - « *État de l'enseignement de la philosophie en France en 2007-2008* » - ouvre la voie pour une évolution de cet enseignement, et ce, pour la première fois, de manière officielle. Nous nous devons d'exploiter cette piste et d'utiliser ce rapport pour relancer le débat dans la profession et plus généralement dans l'espace public. La partie sur les séries technologiques constitue un angle d'attaque pertinent : il s'agit de mettre l'Inspection devant ses contradictions car nul ne peut prétendre aujourd'hui qu'il n'y a pas de problème dans ces séries, le diagnostic est sévère, alors qu'attend-on pour changer ? Dans la mesure où les difficultés que nous y rencontrons sont reconnues de tous, et même de l'Inspection, l'immobilisme de l'institution devient coupable. Nous reprendrons donc plus activement la dimension politique de notre travail, pour soulever le problème, de la manière la plus percutante possible (quelques jours avant le bac) par la publication d'un article reprenant le rapport et les conséquences que nous en tirons.

Conclusion

L'Acireph poursuit le travail dans la voie qu'elle avait engagée depuis la dernière AG. Le thème prioritaire pour le moment est celui de la progressivité, qui se trouve à la croisée des revendications principales de l'Acireph : échanges des pratiques et réflexion pédagogiques, revendication d'une évolution, voire d'une réforme du cadre institutionnel, et élaboration collective de propositions en ce sens, réactivité par rapport à l'actualité de l'enseignement de la philosophie. Les journées d'études sont déterminées par ces priorités, et constituent un moment du travail de l'association, et non sa finalité première. Enfin, l'Acireph continue à jouer son rôle d'empêcheur de tourner en rond en intervenant publiquement pour dénoncer les dysfonctionnements de l'institution.